

## COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE

### TRAVERSEE DU BOURG DE VADALLE

Lot 2

#### Aménagements paysagers

#### CERTIFICAT POUR PAIEMENT DGD

N°2

CERTIFICATS PRECEDENTS		
N°	Date	Montant T.T.C
1	20/01/2023	30 977,65 €
Montant déjà payé TTC		30 977,65 €

Vu et contrôlé par Atelier du Sablier chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux vu le marché de travaux notifié le : au profit de l'entreprise :	09/12/2021 JARDINS DE L'ANGOUMOIS
pour un montant H.T.. total du marché de : pour un montant T.T.C. total du marché de : vu le projet de DGD au : reçu le :	38 410,84 € 46 093,01 € DGD 30/09/2023 10/10/2023
montant HT de la situation cumulée : révisions cumulées : révisions déjà appliquées : révisions restant à appliquer : TOTAL HT	38 410,84 € 1 726,68 € 992,87 € 733,81 € 40 137,52 €
montant TVA de la situation présente : s'élevant en cumulé à la somme T.T.C de : Pénalités : A déduire acomptes payés T.T.C. : Net à régler T.T.C. :	8 027,50 € 48 165,02 € Néant 30 977,65 € 17 187,37 €
Retenue de garantie cumulée	2 304,65 €

#### Montant du présent certificat

N°2	30/09/2023	17 187,37 €
Montant travaux cumulé TTC		17 187,37 €

Vu et arrêté le présent certificat à la somme de:

**Dix sept mille cent quatre-vingt sept euros et trente sept centimes**

Vu et vérifié :  
le 10 octobre 2023  
modifié le 20 novembre 2023

ATELIER DU SABLIER  
Architecture du paysage  
le Cruzeau 16120 Châteauneuf/s/Charente  
05 45 21 85 59  
SARL au capital de 100 000 euros  
RCS Angoulême 440 950 863

Atelier du Sablier

[atelierdusablier@gmail.com](mailto:atelierdusablier@gmail.com)

Certifie qu'il peut être payé à l'entreprise **JARDINS DE L'ANGOUMOIS** la somme de :

**Dix sept mille cent quatre-vingt sept euros et trente sept centimes**

Vu et vérifié le :

**COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE**